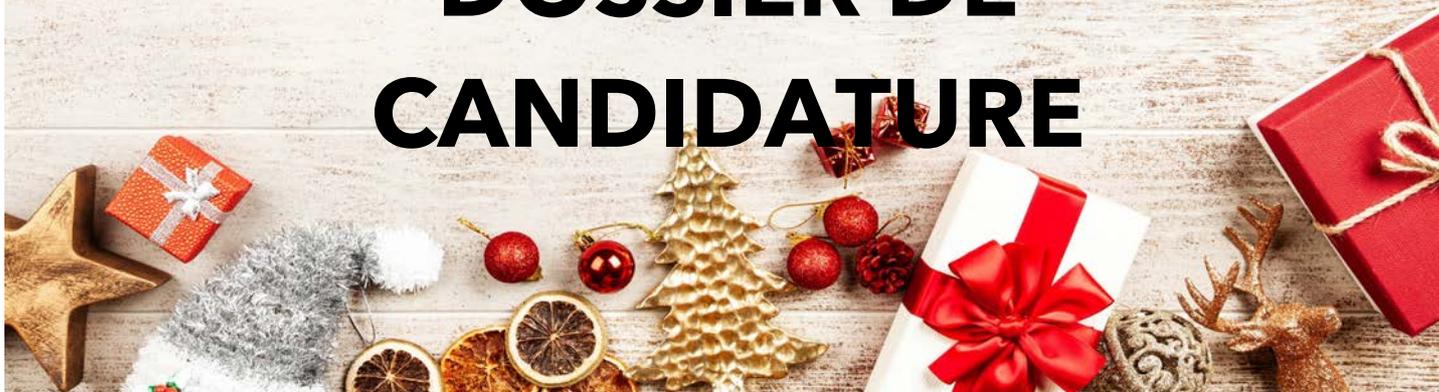




Marché de Noël de Porticcio

Du samedi 3 au samedi 24 décembre 2022

DOSSIER DE CANDIDATURE



**Le présent dossier est à retourner en Mairie ou à renvoyer par mail
à l'adresse : marchedenoel@mairie-gpp.corsica**

Avant le vendredi 14 octobre 2022





CONTACTS ET INFORMATIONS UTILES

Mairie de Grosseto-Prugna
Mairie annexe de Porticcio

Centre administratif

20166 PORTICCIO

Tél. : 04 95 25 29 29

Mail : marchedenoel@mairie-gpp.corsica

Mairie de Grosseto-Prugna-Porticcio

<http://mairie-grosseto-prugna-porticcio.corsica>

Facebook : Mairie de Grosseto-Prugna-Porticcio

Instagram : @20166porticcio

Twitter : @20166porticcio





RÉGLEMENTATION



- Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.
- Les candidats s'engagent à respecter l'ensemble des règles et normes en vigueur et notamment celles liées à l'hygiène et à la sécurité. Tout manquement constaté est passible d'un retrait de l'autorisation de vente pour le reste de la manifestation.
- La sélection définitive des candidatures relève de la seule compétence de l'autorité municipale et la disposition des chalets sur le site est effectuée par les services communaux.
- Les commerçants ne sont pas admis à changer de chalet sans autorisation préalable de la commune. L'exposant devra accepter son emplacement sans pouvoir prétendre à un dédommagement, indemnité ou annulation.
- Les candidats sélectionnés seront informés par la Mairie et devront transmettre leurs chèques (droit de place et caution).
- Chaque exposant devra tenir les abords de son chalet/stand en bon état de propreté et sera tenu de déposer les cartons vides et autres déchets dans les containers mis à disposition sur le site.
- Chaque exposant devra prévoir le matériel nécessaire à son installation : décorations, rallonges, poubelles avec commande à pédale...
- Chaque exposant a droit à 5 tables hautes, 5 tonneaux ou 5 petites tables bistrots par chalet



- Chaque devra respecter les horaires d'ouverture fixes par l'arrêté municipal portant réglementation particulière du Marché de Noël 2022.

- Ouverture au plus tard 11 : 00

- Fermeture au plus tôt 20 : 00 (le Marché fermera ses portes à 23 :00)





BULLETIN DE CANDIDATURE

Marché de Noël de Porticcio - 2022

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Activité(s) exercée(s) :

.....

.....

**souhaite participer au Marché de Noël de Porticcio sur la période du samedi 03
au samedi 24 décembre 2022 inclus.**

Je m'engage à :

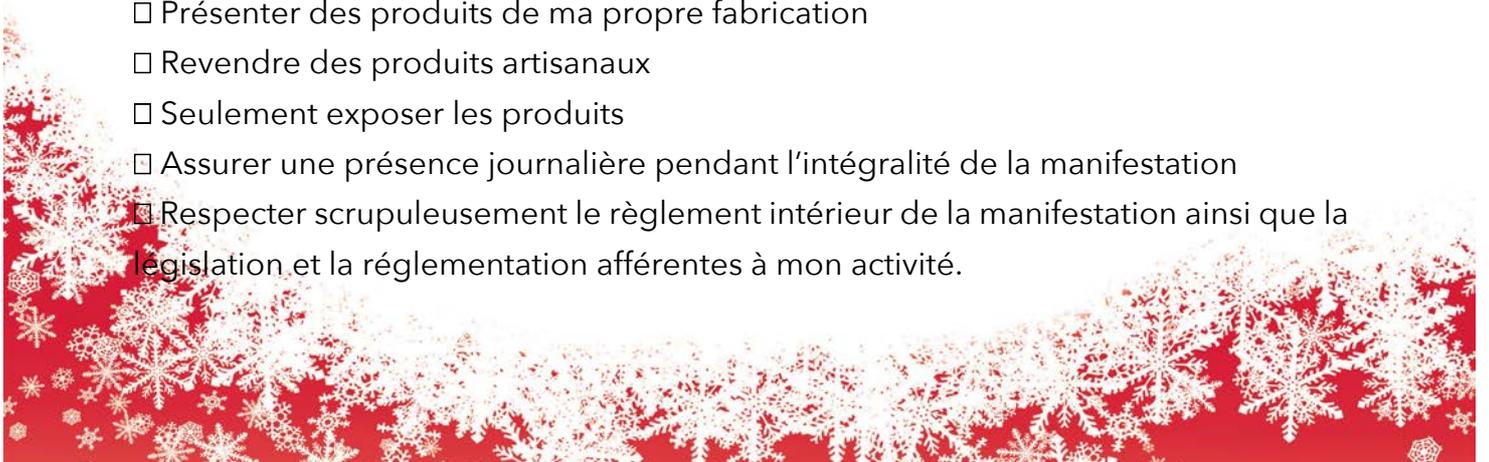
Présenter des produits de ma propre fabrication

Revendre des produits artisanaux

Seulement exposer les produits

Assurer une présence journalière pendant l'intégralité de la manifestation

Respecter scrupuleusement le règlement intérieur de la manifestation ainsi que la législation et la réglementation afférentes à mon activité.







FICHE EXPOSANT

Marché de Noël de Porticcio - 2022

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Nom :

Numéro de SIRET (obligatoire) :

Site Internet :

Réseaux sociaux :

DEMANDE D'EMPLACEMENT EN QUALITÉ DE

Artisan

Commerçant

Producteur agricole

Industriel forain

Artiste libre

Autre :





EMPLACEMENT SOUHAITÉ

Chalet à l'extérieur

Stand sous chapiteau

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLACEMENT

Chalet alimentaire - consommation sur place

1.500€

Une tonnelle est mise à votre disposition.

Chalet artisan

800€

Une tonnelle est mise à votre disposition.

Emplacement pour déballage avec étales dans un espace commun sous chapiteau (tables comprises), par mètre linéaire

120€

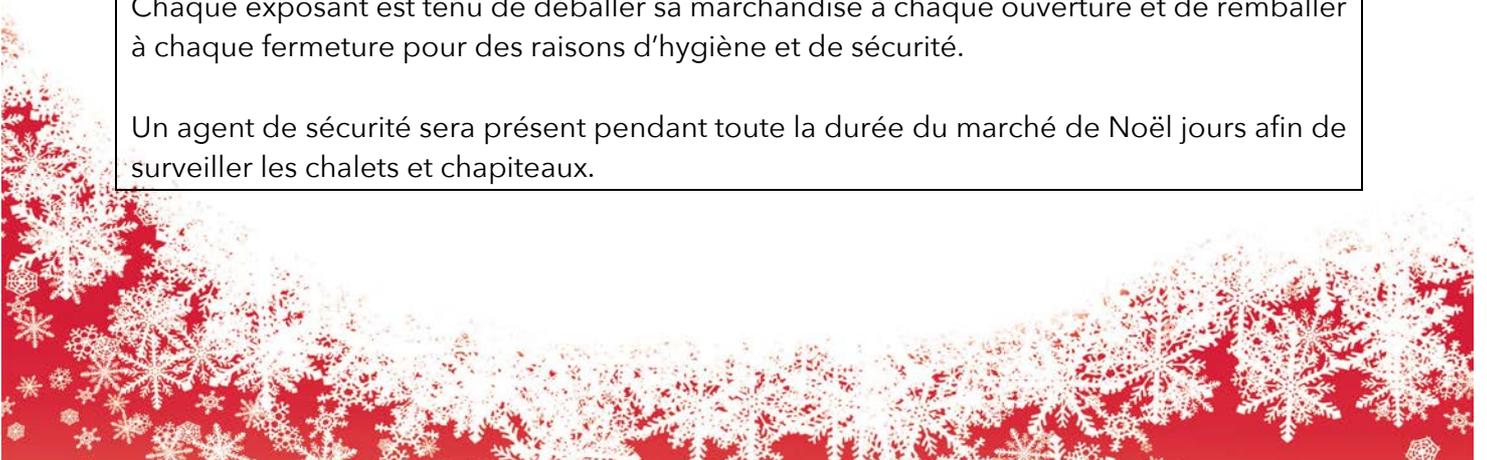
Nombre de mètres linéaires souhaité :

.....

Attention !

Chaque exposant est tenu de déballer sa marchandise à chaque ouverture et de remballer à chaque fermeture pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Un agent de sécurité sera présent pendant toute la durée du marché de Noël jours afin de surveiller les chalets et chapiteaux.





JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- Attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF ou le RSI
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport de l'exposant
- Attestation de souscription à une police d'assurance multirisques couvrant à minima la période du marché (du 30 novembre au 24 décembre 2019)
- Extrait K-bis (**obligatoire**)
- Photos de précédents stands et produits proposés

Selon votre situation :

- Extrait du répertoire des métiers
- Carte de commerçant
- Livret spécial de circulation (forains)
- Carte d'artisan
- Carte d'affiliation à la MSA

PRODUITS ET SERVICES PROPOSÉS

- La vente de produits issus de ma production (artisan, producteur).
- La vente de produits (commerçant).
- La vente de produits alimentaires à consommer sur place.
- La vente de produits alimentaires à emporter.
- La vente de services.





PRODUITS PROPOSÉS À LA VENTE

Décorations de Noël

Sapins	Gui et houx
Éléments décoratifs pour crèche	Crèches
Ornements de Noël	Boules de Noël
Décorations de table	Bouquets floraux
Compositions de fleurs séchées	Autres :

Cadeaux de Noël

Jouets	Peluches
Poupées	Poteries
Céramiques	Vitraux
Tableaux	Boîtes décoratives
Miroirs	Maroquinerie
Articles en soie	Coussins
Linge de table de Noël	Bijoux d'art et d'orfèvrerie
Bijoux fantaisie	Instruments de musique
Carillons	Verres
Lampes	Bougies
Bougeoirs	Objets en cire
Diffuseurs de parfum	Huiles essentielles
Vases	Moulages
Horlogerie	Textiles de Noël
Habillement	Autres

Produits alimentaires non consommés sur place

Sucettes	Confiseries artisanales
Chocolats	Cakes
Macarons	Fruits secs
Pains d'épices	Miels
Confitures	Foie gras



Produits sucrés et confiseries de Noël à consommer sur place

Sucettes		Confiseries artisanales	
Chocolats		Cakes	
Macarons		Fruits secs	
Pains d'épices		Miels	
Confitures		Foie gras	

Boissons (servies uniquement au verre et dans des gobelets plastique)

Vin chaud		Sirop chaud	
Café		Thé / tisane	
Eaux		Jus de fruits	
Chocolat chaud		Vin	
Bière		Champagne	
Autres			

Produits salés à consommer sur place

Charcuterie Corse		Foie gras	
Coquillages / fruits de mer		Sandwiches	
Paninis		Crêpes	
Hamburgers		Autres :	





**DESCRIPTIF DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET AUTRES
ÉQUIPEMENTS QUI SERONT PRÉSENTS SUR LES STANDS**

Descriptif		Ampérage
Friteuse		
Plancha		
Barbecue électrique		
Réfrigérateur		
Vitrine réfrigérée		
Crêpière		
Gaufrier		
Grill		
Machine à barbe-à-papa		
Autres		





FORMULAIRE HYGIÈNE ALIMENTAIRE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Numéro de SIRET :

Code APE ou NAF :

Téléphone :

Mail :

TYPE DE RESTAURATION

Produits utilisés / servis :

Transformation sur place : Oui Non

Si oui, lesquelles ?

Transformation dans d'autres locaux puis transport : Oui Non

Si oui, moyens de transport et température :

CHAMBRE FROIDE - CHAÎNE DU FROID

Certaines denrées doivent-elles être conservées au froid ?

Disposez-vous d'une enceinte de stockage froid positif ?





Disposez-vous d'une enceinte de stockage froid négatif ?

.....

Assurez-vous la traçabilité des produits ?

.....

MÉTHODES ET SUIVI

Décongelez-vous des produits sur place ?

.....

Réalisez-vous de la friture ?

.....

PROPRETÉ ET ENTRETIEN

Les poubelles disposent-elles d'une commande à pédale ? Oui Non

Utilisez-vous des produits désinfectants ?

.....

De quels moyens disposez-vous pour l'hygiène des mains ?

.....

OBSERVATIONS

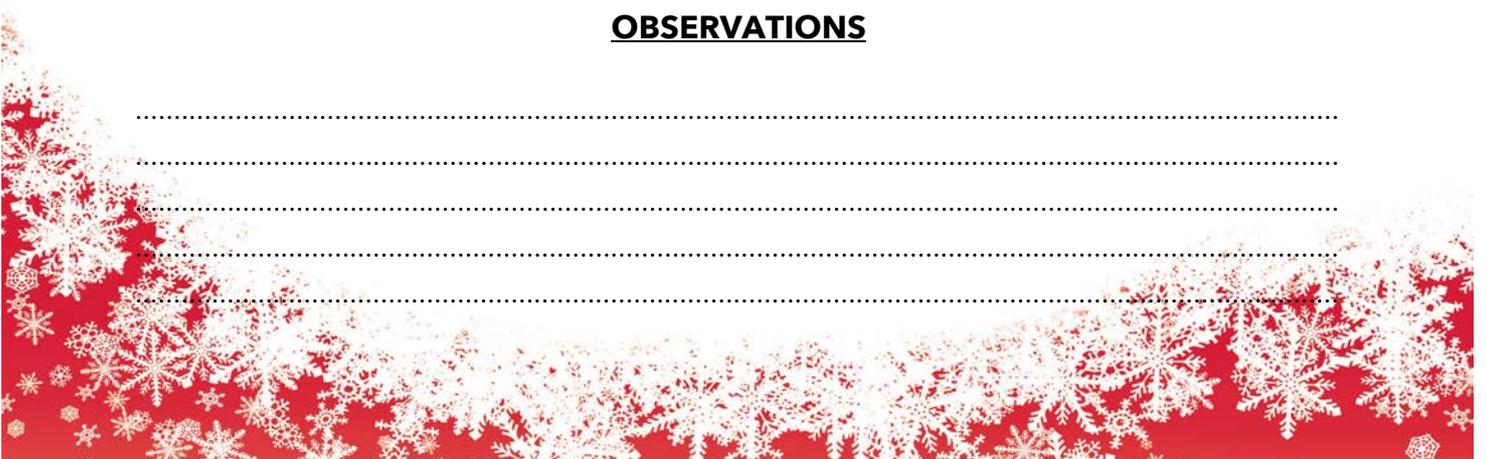
.....

.....

.....

.....

.....







**FICHE PARTICIPATION
ANIMATIONS DE NOËL**

PARTICIPATION OBLIGATOIRE DES EXPOSANTS

Afin de professionnaliser l'animation du marché et de mettre en valeur vos stands, des jeux seront proposés au public pendant toute la durée du marché.

Il est donc demandé à chaque exposant de fournir un lot qui sera offert aux gagnants.

Chaque lot et l'exposant qui l'offre, seront annoncés au micro.

Produits ou services offerts par l'exposant dans le cadre de l'animation du Marché de Noël :

.....
.....
.....
.....
.....
.....





FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉBIT DE BOISSONS

Marché de Noël de Porticcio du 03 au 24 décembre 2022

Je soussigné(e)
ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à l'occasion du Marché de Noël de Porticcio pour les jours et heures fixés par l'arrêté municipal portant réglementation particulière du Marché de Noël 2022.

Cette demande concerne la vente des boissons suivantes (suivant la classification de l'article L.3321-1 du Code de la santé publique :

- 1^{er} groupe** : boissons sans alcool,
- 3^{ème} groupe** : vin, bière et champagne.

RAPPEL :

- ⇒ **La vente d'alcool des 4^{ème} et 5^{ème} catégorie est interdite, en application de l'article L.3334-2 du Code de la santé publique :**
 - **4^{ème} catégorie** : rhums, tafias, alcools provenant de la distillation des vins, cidres, poires ou fruits et ne supportant aucune addition d'essence ainsi que liqueurs édulcorées au moyen de sucre, de glucose ou de miel à raison de 400 grammes minimum par litre pour les liqueurs anisées et de 200 grammes minimum par litre pour les autres liqueurs et ne contenant pas plus d'un demi-gramme par litre,
 - **5^{ème} catégorie** : toutes les autres boissons alcooliques.
- ⇒ **La fourniture de boissons alcooliques aux enfants et aux jeunes enfants de moins de 18 ans, même accompagnés de leurs parents, est INTERDITE.**

Date et signature :

Cachet de la société :

